

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 68

COLLEGE DES MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE :

14 représentants du Conseil départemental :

- Mme Brigitte KLINKERT suppléant : M. Daniel ADRIAN
- M. Pierre BIHL suppléant : M. Raphaël SCHELLENBERGER
- M. Rémy WITH suppléant : M. Yves HEMEDINGER
- Mme Pascale SCHMIDIGER suppléant : M. Eric STRAUMANN
- Mme Annick LUTENBACHER suppléant : M. Marc MUNCK
- Mme Betty MULLER suppléant : M. Philippe TRIMAILLE
- M. Michel HABIG suppléant : Mme Bernadette GROFF
- Mme Karine PAGLIARULO suppléant : Mme Martine DIETRICH
- M. Vincent HAGENBACH suppléant : M. Lucien MULLER
- Mme Monique MARTIN suppléant : Mme Emilie HELDERLE
- M. Alain GRAPPE suppléant : Mme Sabine DREXLER
- M. Nicolas JANDER suppléant : M. Max DELMOND
- Mme Lara MILLION suppléant : Mme Josiane MEHLEN-VETTER
- M. Pierre VOGT suppléant : Mme Catherine RAPP

7 sièges des communes et établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie (communes) :

- M. Serge BAESLER suppléant : M. Jean-Marie BELLIARD
- M. Jean-Marie FREUDENBERGER suppléant : M. Francis ALLONAS
- M. Gilbert MEYER suppléant : M. Jean-Paul SCHMITT
- M. Jean-Marie MULLER suppléant : M. Jean-Michel MONTEILLET
- M. Jean ROTTNER suppléant : M. Jean-Denis BAUER
- M. Bernard SACQUÉPÉE suppléant : M. Patrick CLUR
- M. Jean-Pierre TOUCAS

1 siège des communes non membres des EPCI compétents :

- M. Claude ABEL

MEMBRE DE DROIT :

- Le préfet ou son représentant.

COLLEGE DES MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- Colonel hors classe René CELLIER, directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Médecin hors classe Fabien TRABOLD, médecin-chef
- Commandant Martin KLEIN, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers.
- Quatre représentants du personnel :
 - o capitaine Nicolas HOUBRE suppléant : lieutenant-colonel Thierry DELACHAUX
 - o adjudant-chef David FUTSCHIK suppléant : sergent Julien WECKEL

- commandant Serge RENGER suppléant : capitaine Thiébaud STRAUSS
- sergent David MULLER suppléant : sergent Baptiste KLEIN

MEMBRE INVITE :

- Le payeur départemental ou son représentant.